

LFB FRANCE S.A.S.

(ANCIENNEMENT LGL FRANCE S.A.S.)

Z.I. LES MEURIERES – BP 71

69780 MIONS – FRANCE

TEL.: +33 (0) 472 232 020

Son Excellence António Guterres

Secrétaire général Nations Unies New York NY 10017 États-Unis

Mions, le 27 juin 2024

Honorable Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que LFB France – Lennox EMEA, légalement enregistrée sous la dénomination LFB France, soutient les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (Pacte mondial) concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette communication, nous exprimons notre engagement à intégrer le Pacte mondial et ses principes dans la stratégie, la culture et les opérations quotidiennes de notre entreprise, et à nous engager dans des projets de collaboration faisant progresser les objectifs plus larges des Nations Unies, notamment les Objectifs de développement durable (ODD). LFB France – Lennox EMEA fera une déclaration claire de cet engagement auprès de nos parties prenantes et du grand public.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial de l'ONU est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (CoP), décrivant les efforts de notre entreprise dans la mise en œuvre des Dix principes. Nous sommes en faveur de la responsabilité publique et de la transparence, et nous nous engageons donc à rendre compte de nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion au Pacte mondial, puis chaque année, conformément à la politique du Pacte mondial de l'ONU en matière de Communication sur le Progrès.





(ANCIENNEMENT LGL FRANCE S.A.S.)
Z.I. LES MEURIERES – BP 71
69780 MIONS – FRANCE
TEL.: +33 (0) 472 232 020

Cela comprend:

- Une déclaration signée par le plus haut dirigeant de l'entreprise exprimant un soutien continu au Pacte mondial et renouvelant notre engagement permanent envers l'initiative et ses principes. Cette déclaration est distincte de notre lettre initiale d'engagement à adhérer au Pacte mondial de l'ONU;
- La publication annuelle de notre CoP, au travers du questionnaire en ligne dédié, par lequel nous présenterons les efforts continus de notre entreprise pour intégrer les Dix principes à notre stratégie, notre culture et nos opérations quotidiennes, et contribuer aux objectifs des Nations Unies, en particulier les ODD.

Veuillez agréer, Excellence, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma très haute considération.

LFB France

5.A.S. au cipital de 37 029 000 Euros

Z.I. Les Meurières - 6 rue des Albatros - BP 71

69780 MIONS (France)

SIRET 309 528 115 00061

NAF 2825Z - TVA FR59 309528115

Thierry JomardCEO Lennox EMEA
Président de LFB France S.A.S.



LFB FRANCE S.A.S.

(ANCIENNEMENT LGL FRANCE S.A.S.)
Z.I. LES MEURIERES – BP 71
69780 MIONS – FRANCE
TEL.: +33 (0) 472 232 020

Son Excellence António Guterres
Secrétaire général
Nations Unies
New York
NY 10017
États-Unis

Mions, le 27 juin 2024

Honorable Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que LFB France soutient les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (Pacte mondial) concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette communication, nous exprimons notre engagement à intégrer le Pacte mondial et ses principes dans la stratégie, la culture et les opérations quotidiennes de notre entreprise, et à nous engager dans des projets de collaboration faisant progresser les objectifs plus larges des Nations Unies, notamment les Objectifs de développement durable (ODD). LFB France fera une déclaration claire de cet engagement auprès de nos parties prenantes et du grand public.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial de l'ONU est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (CoP), décrivant les efforts de notre entreprise dans la mise en œuvre des Dix principes. Nous sommes en faveur de la responsabilité publique et de la transparence, et nous nous engageons donc à rendre compte de nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion au Pacte mondial, puis chaque année, conformément à la politique du Pacte mondial de l'ONU en matière de Communication sur le Progrès.



LFB FRANCE S.A.S.

(ANCIENNEMENT LGL FRANCE S.A.S.)
Z.I. LES MEURIERES – BP 71
69780 MIONS – FRANCE
TEL.: +33 (0) 472 232 020

Cela comprend:

- Une déclaration signée par le plus haut dirigeant de l'entreprise exprimant un soutien continu au Pacte mondial et renouvelant notre engagement permanent envers l'initiative et ses principes. Cette déclaration est distincte de notre lettre initiale d'engagement à adhérer au Pacte mondial de l'ONU;
- La publication annuelle de notre CoP, au travers du questionnaire en ligne dédié, par lequel nous présenterons les efforts continus de notre entreprise pour intégrer les Dix principes à notre stratégie, notre culture et nos opérations quotidiennes, et contribuer aux objectifs des Nations Unies, en particulier les ODD.

Veuillez agréer, Excellence, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma très haute considération.

LFB France

S.A.S. au capital de 37 029 000 Euros Z.I. Les Meurières - 6 rue des Albatros - BP 71 69780 MIONS (France) SIRET 309 528 115 00061 NAF 2825Z - TVA FR59 309528115

Thierry Jomard

CEO Lennox EMEA

Président de LFB France S.A.S.



18/10/2022

H.E. António Guterres Secretary-General United Nations New York, NY 10017 USA

Dear Secretary-General,

I am pleased to confirm that LENNOX LGL France supports the Ten Principles of the United Nations Global Compact on human rights, labour, environment and anti-corruption.

With this communication, we express our commitment to making the UN Global Compact and its principles part of the strategy, culture and day-to-day operations of our company, and to engaging in collaborative projects which advance the broader development goals of the United Nations, particularly the Sustainable Development Goals. LENNOX LGL France will make a clear statement of this commitment to our stakeholders and the general public.

We recognize that a key requirement for participation in the UN Global Compact is the annual submission of a Communication on Progress (CoP) that describes our company's efforts to implement the Ten Principles. We support public accountability and transparency, and therefore commit to report on progress starting the calendar year after joining the UN Global Compact, and annually thereafter according to the UN Global Compact CoP policy.

This includes:

- A statement signed by the chief executive expressing continued support for the UN Global Compact and renewing our ongoing commitment to the initiative and its principles. This is separate from our initial letter of commitment to join the UN Global Compact.
- The completion of the online questionnaire of the Communication on Progress through which we will disclose our company's continuous efforts to integrate the Ten Principles into our business strategy, culture and daily operations, and contribute to United Nations goals, particularly the Sustainable Development Goals.

Sincerely yours,

Mr Ricardo FREITAS GM LENNOX EMEA LGL France

Joivision Climatisation
S.A.S. au capital de 37 029 000 € 1
R.C.S. Lyon B 309 528 115 00061

Z.I. Les Meurières - BP 71

69780 MIONS / France
Tél. 04 72 23 20 20 /
Fax 04 72 23 20 50
TVA n°FR 59 309 528 115